

Sessions

Des formations tous les mois pour accompagner vos collaborateurs, n'hésitez pas à nous solliciter

Nos formations à distance sont élaborées en fonction de vos besoins et peuvent être individualisées

Durée • 1 jour soit 7 heures

Effectif • 10 personnes maximum

Modalités • À distance ou en présentiel
• Inter et intra - entreprise

• Le classement ERP

• Les obligations

• Les formalités

• Concevoir un projet en fonction des besoins et du classement ERP

• Le non-respect de la réglementation et ses conséquences



FORMATION

LA REGLEMENTATION ERP

SÉCURITE INCENDIE

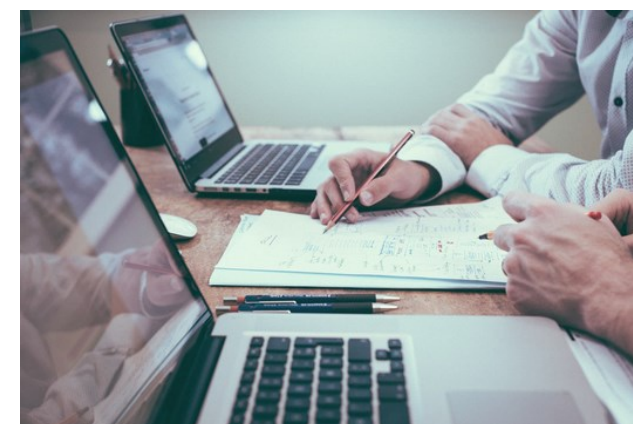
ACCESSIBILITE

Maîtriser les obligations des ERP
Anticiper les sanctions

L'importance de protéger et responsabiliser vos clients

Pré-requis :

- Comptables
- Experts comptables



Durée :

- 1 jour soit 7 heures

Tarif :

- Nous consulter

Financement :

- Nous contacter pour vos demandes de prise en charge par les financeurs.



VOS BESOINS

- Éviter le défaut de conseil
- Éviter à vos clients des sanctions, amendes et fermetures administratives
- Connaître le classement ERP
- Connaître les obligations et identifier les points de vigilance liées aux différentes activités
- Accompagner et sécuriser vos clients
- Maîtriser les formalités obligatoires à réaliser tant en sécurité qu'en accessibilité

OBJECTIFS

- Être en mesure d'identifier les besoins
- Maîtriser les délais d'instruction
- Sécuriser l'installation de vos clients
- Sécuriser leurs futurs investissements [*travaux, ...*]
- Connaître les obligations tant en sécurité qu'en accessibilité
- Identifier et maîtriser les documents réglementaires

VOS BÉNÉFICES

- ✓ Accroître votre renommée et vos compétences
- ✓ Être en mesure d'anticiper les besoins et obligations de vos clients
- ✓ Améliorer l'accompagnement de vos clients
- ✓ Sécuriser les porteurs projets :
 - Optimiser les business plans
 - Éviter le défaut de conseil
- ✓ Être en mesure de :
 - Identifier les documents réglementaires
 - Connaître les délais d'instruction

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES

- ✓ Identifier et maîtriser le classements ERP
- ✓ Identifier les besoins en fonction de l'ERP
- ✓ Maîtriser la réglementation
- ✓ Maîtriser les obligations administratives
- ✓ Accompagner vos clients dans leurs formalités

Nous pouvons adapter le programme à vos besoins spécifiques



INTERVENANT / FORMATEUR : Sandy FOULON

Nous pouvons adapter le programme
à vos besoins spécifiques

Matinée : **Présentation de la réglementation**

- Pourquoi la LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ?
 - Identifier les différents types et situations de handicap
 - Comprendre les besoins
 - La prise en compte de l'accessibilité et l'impact sur le chiffre d'affaires

➤ QUIZZ

- Pourquoi une réglementation en sécurité contre Incendies pour les Établissements Recevant du Public ?
 - Classement des ERP
 - Obligations liées au classement
- **Exemples** : Commerces, professions libérales dans une copropriété...
 - Comprendre les différences entre une installation :
 - dans un cadre bâti existant / dans une cellule neuve
 - avec changement d'activité

Après-midi : **Procédures et sanctions**

- Identifier les obligations en sécurité et en accessibilité pour un porteur de projet ou un exploitant d'un ERP
 - Les formalités
 - Le dossier d'aménagement et de mise en conformité
 - Le délai d'instruction
 - Formalités à réaliser après réalisation des travaux
 - Les dérogations
 - Conséquences du non respect des obligations
 - en cas de non dépôt du dossier d'aménagement
 - en cas de non respect des travaux prévus dans le dossier
- **FOCUS** sur les sanctions (amendes, fermeture...)
- **Exercices** : Présentation de cas
Apport du formateur

- 1 jour soit 7 heures

- Nous consulter



- Nous contacter pour vos demandes de prise en charge par les financeurs.

NOTRE PÉDAGOGIE

- Mise en situation : parcours en fauteuil et à l'aveugle
- Échange d'expérience du formateur
- Quiz, jeux et explications avec des exemples
- Échanges de pratique et partage d'expériences



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéoprotection du support pédagogique
- Documents et support de cours imprimés et/ou numérisés
- Paperboard, ordinateur
- Mise en situation : parcours en fauteuil et à l'aveugle

ÉVALUATION ET FIN DE FORMATION

- L'évaluation des acquis est évaluée tout au long de la session de formation par :
 - Mise en situation
 - Présentation de cas pratique en fin de chaque module
 - Réalisation de multiples exercices
- À l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation à chaud puis à froid est réalisé par l'apprenant
- Une feuille d'émargement de formation par demi journée de présence
- Attestation de fin de formation stipulant que l'apprenant a bien assisté à la totalité de la formation

Nous consulter.

Nous pouvons adapter le programme
à vos besoins spécifiques